

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 13/09/2024 - 135335 - 1997 B 09045 - 398 841 650 - 4 F INTERNATIONAL

4 F INTERNATIONAL

27 RUE ST SULPICE
75006 PARIS 6

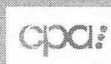
SIREN : 398.841.650

Statut juridique : Société à responsabilité limitée

N° TVA : FR86398841650

Comptes annuels

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023



GROUPE AUDIT CPA

SIREN : 888939071

Adresse : 71 AV VICTOR HUGO, 75116 PARIS 16

STF

1. BILAN – ACTIF

Désignation de l'entreprise [4 F INTERNATIONAL - SIREN : 398841650]															
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois [12]								Néant ☐							
								Exercice N clos le [31/12/2023]							
								Net							
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)								AA	0	Amortissements, provisions			0		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	AB		0	AC		0							
		Frais de développement	CX		0	CQ		0							
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		3 818	AG		3 818		0					
		Fonds commercial (1)	AH		0	AI		0							
		autres immos incorporelles	AJ		0	AK		0							
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL		0	AM		0							
	Immobilisations corporelles	Terrains	AN		474 750	AO		0		474 750					
		Constructions	AP		1 457 322	AQ		736 961		720 361					
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR		0	AS		0							
		Autres immos corporelles	AT		384 281	AU		214 614		169 667					
		Immos en cours	AV		0	AW		0							
		Avances et acomptes	AX		0	AY		0							
	Immobilisations financières (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence	CS			CT									
		Autres participations	CU		0	CV		0							
		Créances rattachées à participations	BB		0	BC		0							
		Autres titres immobilisés	BD		0	BE		0							
		Prêts	BF		0	BG		0							
		Autres immobilisations financières	BH		400	BI		0		400					
Total (II)								BJ		2 320 571	BK		955 394		1 365 178
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	BL		0	BM		0							
		En cours de production de biens	BN		0	BO		0							
		En cours de production de services	BP			BQ									
		Produits intermédiaires et finis	BR		0	BS		0							
		Marchandises	BT		69 822	BU		0		69 822					
	Créances	Avances et acomptes sur commandes	BV		257 633	BW		0		257 633					
		Clients et comptes rattachés (3)	BX		6 946 626	BY		0		6 946 626					
		Autres créances (3)	BZ		66 685	CA		0		66 685					
	Divers	Capital souscrit appelé, non versé	CB		0	CC		0							
		V.M.P. (dont actions propres:)	CD		0	CE		0							
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF		482	CG		0		482						
	Charges constatées d'avance (3)	CH		110 424	CI		0		110 424						
	Total (III)	CJ		7 451 672	CK		0		7 451 672						
	Frais d'émission d'emprunts à évaluer (IV)	CW		0					0						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		0					0						
	Ecart de conversion actif (VI)	CN		3 916					3 916						
Total général (I à VI)								CO		9 776 160	1A		955 394		8 820 766
(1) Droit au bail				(2) à moins d'un an		CP		400	(3) à + d'1 an		CR		0		
Clause de réserve de propriété - immob.				stocks					créances						

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise					4 F INTERNATIONAL - SIREN : 398841650		Néant ☐		
							Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :					581 000)		DA	581 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...							DB	0
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence					EK	0)	DC	0
	Réserve légale (3)							DD	58 100
	Réserves statutaires ou contractuelles							DE	0
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)					B1	)	DF	0
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)					EJ	)	DG	6 000
	Report à nouveau							DH	341 460
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)							DI	645 874
	Subventions d'investissement							DJ	0
	Provisions réglementées							DK	33 904
	TOTAL (I)							DL	1 666 338
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs							DM
Avances conditionnées							DN	0	
TOTAL (II)							DO	0	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques							DP	3 916
	Provisions pour charges							DQ	0
	TOTAL (III)							DR	3 916
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles							DS	0
	Autres emprunts obligataires							DT	0
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)							DU	761 122
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)					EI	)	DV	1 959 324
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							DW	2 185
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés							DX	4 355 160
	Dettes fiscales et sociales							DY	68 140
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							DZ	0
	Autres dettes							EA	207
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)							EB	0
TOTAL (IV)							EC	7 146 139	
Ecart de conversion passif							ED	4 374	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)							EE	8 820 766	
Renvois	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital					1B		
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)				1C		
			- Écart de réévaluation libre				1D		
			- Réserve de réévaluation (1976)				1E		
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme					EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an					EG		
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP					EH		

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 4 F INTERNATIONAL - SIREN : 398841650							Néant ☐		
			Exercice N						
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA		FB	20 369 670	FC	20 369 670	
	Production vendue - biens		FD	0	FE	0	FF	0	
	Production vendue - services		FG	65 789	FH	0	FI	65 789	
	Chiffre d'affaires nets		FJ	65 789	FK	20 369 670	FL	20 435 459	
	Production stockée						FM	0	
	Production immobilisée						FN	0	
	Subventions d'exploitation						FO	0	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)						FP	0	
	Autres produits (1) (11)						FQ	20	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)							FR	20 435 479
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	19 139 874	
	Variation de stocks (marchandises)						FT	143 899	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	0	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)						FV	0	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)						FW	153 205	
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	11 906	
	Salaires et traitements						FY	166 136	
	Charges sociales (10)						FZ	70 412	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce)	HS			GA	43 957	
			- dotations aux provisions				GB	0	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	0
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	0
	Autres charges (12)						GE	210	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)							GF	19 729 599
	1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							GG	705 880
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée						(III) GH	0	
	Perte supportée ou bénéfice transféré						(IV) GI	0	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	0	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	0	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	0	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	5 921	
	Différences positives de change						GN	45 440	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	0	
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)							GP	51 361
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	3 916	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	55 920	
	Différences négatives de change						GS	49 746	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	0	
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)							GU	109 583
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)							GV	-58 222	
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)							GW	647 658	

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 4 F INTERNATIONAL - SIREN : 398841650				Néant ☐	
					Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	0
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			HB	0
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	0
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			HE	0
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			HF	0
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	1 784
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 784
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	-1 784
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	0
Impôts sur les bénéfices (X)				HK	0
Total des produits (I + III + V + VII)				HL	20 486 840
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	19 840 966
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)				HN	645 874
RENOIS :					
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO	
(2) Dont produits de locations immobilières				HY	
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8)				1G	
(3) Dont crédit-bail mobilier				HP	
(3) Dont crédit-bail immobilier				HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8)				1H	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées				1J	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
(9) Dont transferts de charges				A1	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)				A5	
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences				A3	
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences				A4	
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles					
			facultatives	A6	
			obligatoires	A9	
dont cotisations facultatives Madelin		A7		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8
(7) Détail produits et charges exceptionnels				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amortissements dérogatoires				1 784	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Charges antérieures	Produits antérieurs

5. IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>4 F INTERNATIONAL</u>										Néant ☐					
CADRE A - IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations							
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD	3 818	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains							KG	474 750	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre			dont composants	L9		KJ	1 409 322	KK		KL			
		Sur sol d'autrui			dont composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions			dont composants	M2		KP	48 000	KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					dont composants	M3		KS		KT		KU		
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers						KV	95 253	KW		KX	4 365		
		Matériel de transport						KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	213 238	LC		LD	26 968		
		Emballages récupérables et divers						LE	44 457	LF		LG	0		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes						LK		LL		LM				
TOTAL III						LN	2 285 020	LO		LP	31 333				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T				
	Autres participations						8U		8V		8W				
	Autres titres immobilisés						1P		1R		1S				
	Prêts et autres immobilisations financières						1T	400	1U		1V				
	TOTAL IV						LQ	400	LR		LS				
Total général (I + II + III + IV)							ØG	2 289 238	ØH		ØJ	31 333			
CADRE B - IMMOBILISATIONS						Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence					
						Par virement de poste à poste		Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		IO		LV		LW	3 818	1X	
CORPORELLES	Terrains							IP		LX		LY	474 750	LZ	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB	1 409 322	MC			
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF			
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions				IS		MG		MH	48 000	MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers						IU		MM		MN	99 618	MO	
		Matériel de transport						IV		MP		MQ		MR	
		Matériel bureau et informatique, mobilier						IW		MS		MT	240 206	MU	
		Emballages récupérables et divers						IX		MV		MW	44 457	MX	
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF		
TOTAL III						IY		NG		NH	2 316 353	NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations						IØ		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés						I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F	400	2G		
	TOTAL IV						I3		NJ		NK	400	2H		
Total général (I + II + III + IV)							I4		ØK		ØL	2 320 571	ØM		

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 4 F INTERNATIONAL						Néant	☒	
Exercice N clos le 31/12/2023								
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1– col. 2) – col. 5] (5)		
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)			Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)
		1	2	3	4			5
1	Concessions, brevets et droits similaires							
2	Fonds commercial							
3	Terrains							
4	Constructions							
5	Installations techniques mat. et out. Industriels							
6	Autres immobilisations corporelles							
7	Immobilisations en cours							
8	Participations							
9	Autres titres immobilisés							
10	TOTAUX							
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».								
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL						
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice								
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice						-		
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice						=		
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.								

6. AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>4 F INTERNATIONAL</u>										Néant ☐					
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais établissement et développement				CY		EL	0	EM	0	EN					
Fonds commercial				RE		RF	0	RI	0	RJ					
Autres immobilisations incorporelles				PE	3 818	PF	0	PG	0	PH	3 818				
TOTAL I				RK	3 818	RM	0	RN	0	RO	3 818				
Terrains				PI		PJ	0	PK	0	PL					
Constructions	Sur sol propre			PM	702 304	PN	32 877	PO	0	PQ	735 181				
	Sur sol d'autrui			PR		PS	0	PT	0	PU					
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions			PV	580	PW	1 200	PX	0	PY	1 780				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ		QA	0	QB	0	QC					
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers			QD	121 174	QE	2 352	QF	0	QG	123 526				
	Matériel de transport			QH		QI	0	QJ	0	QK	0				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	83 560	QM	7 529	QN	0	QO	91 089				
	Emballages récupérables et divers			QP		QR	0	QS	0	QT	0				
TOTAL II				QU	907 618	QV	43 958	QW	0	QX	951 576				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)				ØN	911 436	ØP	43 958	ØQ	0	ØR	955 394				
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	1 784	R1		R2		R3		R4		R5		R6	1 784
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Installations gales., agenc. et aménag.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2	1 784	X3		X4		X5		X6		X7		X8	1 784
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL						NM						NO	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP	1 784	NQ		NR		NS		NT		NU		NV	1 784
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW	1 784	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)		NY		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)				NZ	1 784		
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES															
						Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunts à étaler										Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations										SP		SR			

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>4 F INTERNATIONAL</u>							Néant ☐		
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3			4
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	32 119	TM	1 784	TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinqui H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées	3Y	0	TP		TQ		TR	
TOTAL I		3Z	32 119	TS	1 784	TT		TU	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	5 921	4U	3 916	4V	5 921	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges	5V	0	5W	0	5X	0	5Y	
	TOTAL II		5Z	5 921	TV	3 916	TW	5 921	TX
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6		6G		6H
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	38 040	UB	5 700	UC	5 921	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF					
	- financières	UG	3 916	UH	5 921				
	- exceptionnelles	UJ	1 784	UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI								1O	

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2057-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 4 F INTERNATIONAL										Néant ☐		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN		
						1		2		3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN		
		Prêts (1) (2)				UP		UR		US		
		Autres immobilisations financières				UT	400	UV	400	UW	0	
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux				VA						
		Autres créances clients				UX	6 946 626		6 946 626		0	
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie	(	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	)	UO						
		Personnel et comptes rattachés				UY						
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ						
		État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM						
			Taxe sur la valeur ajoutée			VB	39 088		39 088		0	
			Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN						
			Divers			VP	0		0		0	
		Groupe et associés (2)				VC						
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	27 596		27 596		0	
		Charges constatées d'avance				VS	110 424		110 424		0	
	TOTAUX				VT	7 124 134	VU	7 124 134	VV	0		
RENVOS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD						
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		
						1		2		3		
						4						
		Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y	0	0	0	0	0	
		Autres emprunts obligataires (1)				7Z	0		0		0	
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	761 122	761 122		0		0	
			à plus d'1 an à l'origine		VH	0	0		0		0	
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	0	0	0		0	
		Fournisseurs et comptes rattachés				8B	4 355 160	4 355 160		0		0
		Personnel et comptes rattachés				8C	19 961	19 961		0		0
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	43 211	43 211		0		0
		État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E						
			Taxe sur la valeur ajoutée			VW						
			Obligations cautionnées			VX						
			Autres impôts, taxes et assimilées			VQ	4 968	4 968		0		0
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J						
		Groupe et associés (2)				VI	1 959 324	1 959 324		0		0
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	2 392	2 392		0		0
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				Z2						
		Produits constatés d'avance				8L						
		TOTAUX				VY	7 146 138	VZ	7 146 139		0	0
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL	1 959 324		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice				VK	103 073					

Désignation de l'entreprise : 4 F INTERNATIONAL				Formulaire déposé au titre de l'IR				ET	☒	Néant ☐				
I. RÉINTÉGRATIONS										Exercice N clos le 31/12/2023				
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WA	645 874			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WB			
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE		XE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)			WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à IIS)			WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA		(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB		)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	3 916	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles			XX		XW	3 916		
	Amendes et pénalités			WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI										XY			
	Impôt sur les sociétés										IZ			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL		Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI			L7		K7			
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)						I8				
				- imposées au taux de 0%						ZN				
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs			- Plus-values nettes à court terme						WN				
				- Plus-values soumises au régime des fusions						WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à IIS)										XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires		SU		Zones d'entreprises		SW		WQ	10 295			
		Quote part de 12% des plus-values à taux zéro						M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3				
TOTAL I										WR	660 085			
II - DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.										WT				
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc.										WU	5 921			
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV				
				- imposées au taux de 0 %						WH				
				- imposées au taux de 19 %						WP				
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure						WW				
				- imputées sur les déficits antérieurs						XB				
	Autres plus-values imposées au taux de 19%										I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée										WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:			(	Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation			2A		)	XA				
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX				
Mesures d'incitation	Dédutions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer										ZY			
	Majoration d'amortissement										XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (art.44 sexies)		L2		J.E.I. (art. 44 sexies A)		L5		XF	
			S.I.I.C. (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA					
		ZFU – TE (art. 44 octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)		XC			
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC		Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)		PB				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à IIS)										XS				
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	(	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH		)	XG	20 562		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		YC						
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		YB		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		YD						
		Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)		YI		Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI						
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)		YL										
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2				
III - RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.				Bénéfice (I - II)				XI	633 602					
				Déficit (II-I)						XJ				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à IIS)								ZL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à IIS)										XL				
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)								XN	633 602	XO				

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	
ECA 2022	5 921
ECP 2023	4 374

DÉTAIL DES DÉDUCTIONS DIVERSES	
ECA 2023	3 916
ECP 2022	16 646

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 4 F INTERNATIONAL				Néant ☐	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés				ZT	29 537
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler ci-dessous)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges					
PROVISION POUR PERTE DE CHANGES			3 916		5 921
Total des provisions pour risques et charges			8X	3 916	8Y 5 921
Provisions pour dépréciation					
Total des provisions pour dépréciation			9D		9E
Charges à payer					
Total des provisions pour charges à payer			9K		9L
Totaux (Cadre III)			YN	3 916	YO 5 921
Totaux à reporter au tableau 2058-A			ligne WI		ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction		Montant au début de l'exercice		Imputations	
		L1			Montant net à la fin de l'exercice

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>4 F INTERNATIONAL</u>										Néant ☐			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB			
									- Autres réserves	ZD			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD			Dividendes			ZE			
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions			ZF			
	Total I			ØF			Report à nouveau			ZG			
										Total II		ZH	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N		
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier			(	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7		)	YQ		
	Engagements de crédit-bail immobilier										YR		
	Effets portés à l'escompte et non échus										YS		
DÉTAIL DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance										YT	
		Locations, charges locatives et de copropriété			(	dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8		)	XQ	12 162
		Personnel extérieur à l'entreprise										YU	
		Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	29 881
		Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	
	IMPÔTS ET TAXES	Autres comptes			(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES		)	ST	111 162
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052										ZJ	153 205
		Taxe professionnelle, CFE, CVAE										YW	6 203
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			(	dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS		)	9Z	5 703
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052										YX	11 906
TVA	Montant de la TVA collectée										YY	14 300	
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	15 056	
DIVERS	Montant brut des salaires										ØZ	156 740	
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition										ØS		
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société										ZK		
	Numéro de centre de gestion agréé			XP	104755		Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI			ZR	Non		
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG		
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH		
RÉGIME DE GROUPE	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre			JA			Plus values à 15%		JK	Plus values à 0%		JL	
						Plus values à 19%		JM	Imputations		JC		
	Groupe : résultat d'ensemble			JD			Plus values à 15%		JN	Plus values à 0%		JO	
						Plus values à 19%		JP	Imputations		JF		
	Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale							JH	N° SIRET société mère		JJ		

Désignation de l'entreprise : <u>4 F INTERNATIONAL</u>						Néant ☒
A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)						
Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1	2	3	4	5	6	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées				
Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
7	8	9	10			11
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement					
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT					
19	Divers (détails à donner en extension 2)					
TOTAL						
Cadre A : + ou - value nette à court terme		A	B			C
Cadre B : + ou - value nette à long terme (ventilation par taux)						
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%						

Autres éléments : divers	Court terme	Qualification fiscale des PV ou MV réalisées			Plus-values taxables à 19 %
		Long terme			
		19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

39 / 60

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Désignation de l'entreprise 4 F INTERNATIONAL				Néant ☒	
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%					
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)					
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 la sexies-0)					
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU					
Origine		Moins-values à 12,8%		Imputations sur les PVL de l'exercice imposables à 12,8 %	
1		2		3	
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N				
	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					
Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	
				Imputations sur le résultat de l'exercice	
				Solde des moins-values à reporter	
1		2		3	
4		5		6	
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N				
	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

15.

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Désignation de l'entreprise : 4 F INTERNATIONAL					Néant ☒		
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
Total 1 et 2		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
Total 4 et 5		6					
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice			
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt				
1	2	3	4	5			

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : <u>4 F INTERNATIONAL</u>		Néant ☐	
Exercice ouvert le: <u>01/01/2023</u> et clos le: <u>31/12/2023</u>		Données en nombre de mois : <u>12</u>	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	YP	2	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	20 435 459	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
Total 1	OX	20 435 459	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	20	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
Total 2	OM	20	
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	19 153 995	
Variation négative des stocks	OQ	143 899	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	139 084	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	210	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Total 3	OJ	19 437 188	
IV – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3		OG 998 291
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	998 291	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☒	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	20 435 459	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	2	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY - GZ	du	01/01/2023 au 31/12/2023
Date de cessation	HR		

17.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE :	4 F INTERNATIONAL - SIREN : 398841650			Néant	☐
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	8 300

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :					
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse :					
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse :					
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse :					
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse :					

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :								
Titre	MR	Nom complet		FARES				
Nom marital			% de détention	25	Nb de parts ou actions		2 075	
Naissance :	Date	18/05/1966	N° Département	99	Commune	DAKAR	Pays	FRANCE
Adresse :								
61 RUE GALANDOU DIOUF 99 DAKAR FRANCE								
Titre	MR	Nom complet		FARES				
Nom marital			% de détention	25	Nb de parts ou actions		2 075	
Naissance :	Date	27/06/1963	N° Département	99	Commune	DAKAR	Pays	FRANCE
Adresse :								
61 RUE GALANDOU DIOUF 99 DAKAR FRANCE								
Titre	MR	Nom complet		FARES				
Nom marital			% de détention	25	Nb de parts ou actions		2 075	
Naissance :	Date	17/01/1961	N° Département	99	Commune	DAKAR	Pays	SÉNÉGAL
Adresse :								
61 RUE GALANDOU DIOUF 99 DAKAR SÉNÉGAL								
Titre	MME	Nom complet		FARES				
Nom marital			% de détention	25	Nb de parts ou actions		2 075	
Naissance :	Date	31/07/1958	N° Département	99	Commune	DAKR	Pays	SÉNÉGAL
Adresse :								
68 RUE DE MAZARINE 75006 PARIS 17 FRANCE								

18.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : 4 F INTERNATIONAL - SIREN : 398841650		Néant ☒
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

4 F INTERNATIONAL
Société à Responsabilité Limitée au capital de 581.000 €
Siège social : 27, rue Saint Sulpice – 75006 PARIS
RCS de Paris n° 398 841 650

PROCÈS VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vendredi 28 juin à 10 heures.

Les associés de la société se sont réunis au siège social, sur convocation de la gérante, conformément aux dispositions statutaires.

SONT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS :

		Présent	Absent
- Madame Imane FARES , propriétaire de	2075 parts	X	
- Monsieur Hassan FARES , propriétaire de	2075 parts	Représenté par Mme FARES	
- Monsieur Muhyedine FARES , propriétaire de	2075 parts	Représenté par Mme FARES	
- Monsieur Mohamed FARES , propriétaire de	2075 parts	Représenté par Mme FARES	

TOTAL 8300 parts, composant l'intégralité du capital social.

La société HCA, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Les associés présents reconnaissent avoir été régulièrement convoqués et informés de l'ordre du jour de la présente réunion. Ils déclarent que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Madame Imane FARES préside l'Assemblée en sa qualité de gérante.



La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- le rapport de gestion de la gérance;
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023;
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée;
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe concernant l'exercice clos le 31 décembre 2023;
- les pouvoirs reçus pour la présente Assemblée.

Elle déclare que le texte des résolutions proposées, ainsi que les autres documents énumérés aux articles L 223-26 et R 223-18 du Code de Commerce ont été adressés aux associés dans les quinze jours ayant précédé la réunion.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée Générale a été réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion de la gérance et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023;
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- Approbation des comptes dudit exercice et du rapport de la Gérance;
- Quitus à la Gérance et au Commissaire aux Comptes de l'exécution de leurs missions pour l'exercice clos le 31 décembre 2023;
- Affectation des résultats;
- Décision sur les mandats des Commissaires aux Comptes, titulaire et suppléant;
- Questions diverses;
- Pouvoirs pour formalités.

Puis, la Présidente donne lecture du rapport de gestion de la gérance, exposant l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les perspectives d'avenir.

Lecture est donnée du rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission au cours de l'exercice ainsi que de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce.

Enfin, la Présidente met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du :

- rapport de gestion de la Gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice,

approuve lesdits rapports, le bilan et les comptes dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, lesquelles se traduisent par un bénéfice de **645.874 €**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, approuve ces conventions et les termes dudit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne à la gérance et au Commissaire aux Comptes quitus entier, définitif et sans réserve de l'exécution de leurs missions respectives pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant, ainsi qu'il vient d'être dit, à :

Bénéfice.....645.874 €

Lequel est entièrement réparti entre les associés, au prorata de leurs participations, les sommes revenant à chaque associé étant portées en compte courant d'associé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que les mandats des Commissaires aux Comptes, titulaire et suppléant, arrivent à expiration à l'issue de la présente Assemblée générale ordinaire annuelle et décide de renouveler dans leurs missions, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029 :

- en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire : SARL HCA ayant le siège social 4, avenue Hoche – 75 008 PARIS
- en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant : M Yvan TAIEB exerçant 53, rue Pergolèse – 75 016 PARIS

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal, tous pouvoirs pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal lequel, après lecture, a été signé par les associés présents.

Mme Imane FARES



4F INTERNATIONAL

**Société à responsabilité limitée
au capital de 581.000 €**

**Siège social : 27, rue Saint Sulpice
75006 Paris**

RCS PARIS 398 841 650

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023



**Hoche Conseil & Audit
4 Avenue Hoche - 75008 PARIS**

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous rendons compte de l'audit que nous avons effectué sur les comptes annuels de votre société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

➤ **OPINION**

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

➤ **FONDEMENT DE L'OPINION**

• ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

• ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

➤ **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur

le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

➤ **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérante et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations prescrites par les articles L.441-14 et D.441-6 du Code de commerce ne figurent pas dans le rapport de gestion.

➤ **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérante.

➤ **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 14 juin 2024
Le commissaire aux comptes
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS


H. C. A, Hoche Conseil & Audit.
Philippe VAUGELADE

Annexe au rapport sur les comptes annuels.
Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan



Bilan actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	3 818	3 818		
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	474 750		474 750	474 750
	Constructions	1 457 322	736 961	720 361	754 438
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
	Autres immobilisations corporelles	384 281	214 614	169 667	148 214
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	400		400	400
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)		2 320 571	955 394	1 365 178	1 377 802
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production (biens et services)				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	69 822		69 822	213 721
	Avances et acomptes versés sur commandes	257 633		257 633	282 407
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés (ventes ou prestations de services)	6 946 626		6 946 626	8 082 442
	Autres créances	66 685		66 685	48 872
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	INSTRUMENTS DE TRÉSORERIE				
	DISPONIBILITÉS	7 550		7 550	
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	110 424		110 424	75 123
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)		7 458 740		7 458 740	8 702 566
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)		3 916		3 916	5 921
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		9 783 228	955 394	8 827 834	10 086 289



Bilan passif

		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	581 000	581 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	58 100	58 100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves	6 000	6 000
	Report à nouveau	341 460	341 460
AUTRES FONDS PROPRES	Résultat de l'exercice	645 874	1 007 969
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	33 904	32 119
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	1 666 338	2 026 649
	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
PROV.	Provisions pour risques	3 916	5 921
	Provisions pour charges		
	TOTAL PROVISIONS (II)	3 916	5 921
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	768 190	475 505
	Emprunts et dettes financières diverses	1 959 324	1 665 471
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 185	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 355 160	5 840 064
	Dettes fiscales et sociales	68 140	56 033
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	207	
	Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)		7 153 206	8 037 073
Écarts de conversion passif (IV)		4 374	16 646
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		8 827 834	10 086 289



Compte de résultat



Compte de résultat

(1/2)

		31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
		Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Vente de marchandises	20 333 780	24 811 090
	Production vendue (biens et services)	101 679	88 663
	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	20 435 459	24 899 753
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		
	Autres produits	20	777
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		20 435 479	24 900 530
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	19 139 874	23 582 458
	Variation des stocks de marchandises	143 899	-160 402
	Achats de matière première et autres approvisionnements		-3 903
	Variation des stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements		
	Autres achats et charges externes	153 205	142 073
	Impôts, taxes, et versements assimilés	11 906	19 011
	Salaires et traitements	166 136	154 360
	Charges sociales	70 412	62 384
	Dotations aux amortissements et aux provisions (charges d'exploitation)	43 957	51 234
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
	Sur actif circulant : dotation aux provisions		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		
	Autres charges	210	4 639
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	19 729 599	23 851 853
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		705 880	1 048 677
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
PRODUITS FINANCIERS	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	5 921	11 337
	Différences positives de change	45 440	15 196
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		51 361	26 534
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions (charges financières)	3 916	5 921
	Intérêts et charges assimilées	55 920	27 201
	Différences négatives de change	49 746	32 335
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)		109 583	65 457
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		-58 222	-38 923



Compte de résultat

(2/2)

		31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
		Net	Net
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)		647 659	1 009 754
PRODUITS EXCEPTION.	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTION.	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements et aux provisions (charges exceptionnelles)	1 784	1 784
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 784	1 784
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-1 784	-1 784
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		20 486 840	24 927 064
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		19 840 966	23 919 095
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		645 874	1 007 969



Annexes

Préambule	17
Principes et méthodes comptables	18
Événements significatifs de l'exercice	20
Informations complémentaires	21



Préambule

L'exercice fiscal clos le **31/12/2023** a une durée de **12 mois**.

L'exercice précédent avait une durée de **12 mois** recouvrant la période du **01/01/2022** au **31/12/2022**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **8 827 833,91 €**.

Le résultat net comptable est un bénéfice de **645 874,12 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.



Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les plans indiqués ci-dessous en fonction de la durée de vie prévue :

- Progiciel : Linéaire 1 an
- Gros oeuvre : Linéaire entre 59 et 70 ans
- Façade : Linéaire entre 19 et 25 ans
- Equipements : Linéaire entre 10 et 19 ans
- Agencements : Linéaire entre 9 et 15 ans
- Matériel et mobilier de bureau : Dégressif ou Linéaire 3/10 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité.

Changement de méthodes

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.



Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

Autre information

Au titre de l'exercice clos, les événements en cours n'ont pas de conséquences significatives.

Les engagements de départ à la retraite ne sont pas provisionnés. Compte tenu du faible effectif, il n'a pas été procédé à leur évaluation.



Événements significatifs de l'exercice

- **Faits caractéristiques de l'exercice**

Néant

- **Événements post-clôture**

Depuis la date de clôture au 31 décembre 2023, il n'est intervenu aucun impact significatif sur la performance financière ou commerciale de la société.

L'évolution de la situation en UKRAINE est incertaine et suivie par la société. N'ayant pas d'intérêts directs en UKRAINE et dans la zone de conflit, la société estime que la situation aura des effets limités sur des opérations et ses performances financières pour la périodes futures.



Informations complémentaires

Informations relatives aux postes du bilan

- Tableau des immobilisations

RUBRIQUES	VALEUR BRUTE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (A)	AUGMENTATIONS (B)	DIMINUTIONS (C)	VALEUR BRUTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (D)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Brevets	3 818,00			3 818,00
Fonds commercial				
Autres				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	474 750,00			474 750,00
Constructions	1 457 322,00			1 457 322,00
Autres	352 948,00	31 333,00		384 281,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Prêts				
Autres	400,00			400,00

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

- Tableau des amortissements et dépréciations

RUBRIQUES	VALEUR BRUTE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (A)	AUGMENTATIONS (B)	DIMINUTIONS (C)	VALEUR BRUTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (D)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Brevets	3 818,00			3 818,00
Fonds commercial				
Autres				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	702 884,00	34 077,00		736 961,00
Autres	204 734,00	9 880,00		214 614,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Prêts				
Autres				

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice



• Tableau des provisions

NATURE DE LA PROVISION	VALEUR COMPTABLE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	DOTATION	REPRISE	VALEUR COMPTABLE À LA CLÔTURE
Provisions pour amortissements dérogatoires	32 119,00	1 784,00		33 904,00
Provisions pour perte de change	5 921,00	3 916,00	5 921,00	3 916,00

• État des créances

	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	ENTRE UN AN ET 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières	400,00	400,00		
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	6 946 626,00	6 946 626,00		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux				
ÉTATS ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	39 088,00	39 088,00		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	27 596,00	27 596,00		
Charges constatées d'avance	110 424,00	110 424,00		
TOTAL	7 124 134,00	7 124 134,00	0,00	0,00
Montants des prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				



- État des dettes

	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	ENTRE UN AN ET 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissements de crédit	761 122,00	761 122,00		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 355 160,00	4 355 160,00		
Personnel et comptes rattachés	19 961,00	19 961,00		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	43 211,00	43 211,00		
ÉTATS ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 968,00	4 968,00		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 959 324,00	1 959 324,00		
Autres dettes	207,00	207,00		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	7 143 953,00	7 143 953,00	0,00	0,00
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant des emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				



- État des charges à payer et des produits à recevoir

CHARGES À PAYER	MONTANT	COMMENTAIRE
Fournisseurs - Factures non parvenues	19 029,00	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	19 961,00	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	9 576,00	
État - Charges à payer	334,00	
TOTAL	48 900,00	

PRODUITS À RECEVOIR	MONTANT	COMMENTAIRE
Clients - Factures à établir	19 045,00	
Autres créances	197,00	
TOTAL	19 242,00	

- État des charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT	COMMENTAIRE
Charges constatées d'avance	110 424,00	
TOTAL	110 424,00	

• Tableau de variation du capital

CAPITAL SOCIAL	NOMBRES D’ACTIONS OU PARTS SOCIALES	VALEUR NOMINALE
Titres en début d'exercice	8 300,00	70,00
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	8 300,00	70,00

Informations relatives au compte de résultat

• Ventilation du C.A par catégories d'activité et par marchés

RUBRIQUES	FRANCE	ETRANGER	TOTAL
Ventes de marchandises		20 333 780,00	20 333 780,00
Produits des activités annexe		35 890,00	35 890,00
Prestation de service	65 789,00		65 789,00
TOTAL	65 789,00	20 369 670,00	20 435 459,00

Informations complémentaires

• Honoraires CAC

- Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7.488 HT.

